Télérelève : être prêt pour l'échéance du 1er janvier 2027

En France, au 1er janvier 2027, tous les compteurs qui livrent des immeubles d'habitation devront être télérelevables. Sur deux réseaux de chaleur au bois d'une station de montagne, soit 56 sous-stations, l'exploitant a pris de l'avance : chaque sous-station est relevée à distance, et la donnée est contrôlée avant de partir sur une facture.



Le réseau

Réseaux
Deux réseaux au bois en montagne, 56 sous-stations

Puissance raccordée
6 250 kW

Clients
Copropriétés, hôtels, bâtiments communaux

Le point de départ

Les compteurs étaient de marques et d'âges différents, une partie des sous-stations n'était pas encore connectée, et l'exploitant s'était engagé dans sa délégation à ouvrir la donnée de consommation à ses clients et à la commune.

L'échéance rendait le chantier urgent. La note d'information jointe à chaque facture affiche aussi le rendement du réseau et sa part d'énergie renouvelable, calculés sur toutes les livraisons. Un compteur figé ne fausse donc pas seulement une facture : il déplace le rendement affiché à tous les clients.

SOUS-STATIONS DIGITALISÉES

100 %

Les 56 sous-stations, en moins d'un mois

PAS DE MESURE

5 min

En continu, au-delà des index mensuels exigés

ÉCHÉANCE RÉGLEMENTAIRE

01.01.2027

Prête bien avant la date

Ce qui a été mis en place

1. **Relever chaque sous-station.** Une passerelle lit le compteur en place et remonte index, débit, puissance et températures.
2. **Ne laisser aucun trou.** Pendant le déploiement, les relevés manuels entraient dans la même base.
3. **Contrôler avant de facturer.** Index manquant, compteur figé ou valeur aberrante : repérés avant la facture.
4. **Ouvrir la donnée aux clients.** L'exploitant établit la facture. Dyneo produit l'annexe et le portail à ses couleurs.

Les résultats

100 % des sous-stations relevées à distance en moins d'un mois, bien avant l'échéance du 1er janvier 2027.

Une donnée contrôlée sous chaque facture. Factures, annexes et rendement reposent sur la même base.

Un espace en ligne sécurisé pour chaque client, avec sa consommation mois par mois et ses factures.

Mesuré cet hiver : l'activation des comptes, les appels au service clients et l'intérêt des clients pour leur performance énergétique.

Questions fréquentes

Faut-il remplacer les compteurs ?
Rarement. Seul un compteur sans interface de communication doit être changé.

Que faire de plus avec ces données ?
Suivre le rendement, repérer les dérives, préparer un abaissement ou lisser les pics.

Quelle fréquence de relevé ?
Des index mensuels exigés, des mesures toutes les 5 minutes remontées.

Ce que nous en retenons

Ouvrir la donnée aux clients oblige d'abord à ce qu'elle soit juste. Un chiffre faux affiché à un client coûte plus cher qu'un chiffre absent.

Vos compteurs seront-ils prêts pour le 1er janvier 2027 ?

DEMANDER UNE DÉMO

Armonie Laurent, Sales Manager
armonie.laurent@dyneo.ch · +41 22 827 60 00